



Rapport annuel 2024

Lutter contre la pauvreté et la précarité, renforcer les revenus et le pouvoir d'achat, s'engager en faveur de la 13e rente AVS et pour des rentes garantissant une vie digne et décente, instaurer un automatisme à l'échelle nationale pour le versement des prestations sociales et garantir la participation politique à l'ère numérique furent les actions marquantes du travail politique du PS60+ en 2024.

Deuil de Hansjürg Rohner

Nous avons appris avec une profonde tristesse le décès soudain, le 3 octobre 2024, de Hansjürg Rohner, membre du Comité directeur du PS60+ et coprésident du groupe de travail « Politique sociale ». Le samedi précédent, nous avons encore eu l'occasion de nous entretenir avec lui lors de la [Conférence d'automne](#) à Olten. Hansjürg a beaucoup fait pour le PS60+ et a joué un rôle déterminant dans le développement du PS60+ Argovie. Lors de [l'Assemblée des délégué.es du 12 décembre](#), nous avons rendu hommage à Hansjürg avec l'hommage élogieux de Ruth Schmid et lui avons fait nos adieux.

Engagé pour la 13e rente AVS

La joie était grande le 3 mars 2024, une date qui figurera dans les livres d'histoire. Avec environ 60 % de oui, [la 13e rente de l'AVS](#) a été acceptée. Les membres du Comité directeur et les délégué.es se sont fortement engagés dans la campagne et ont mené de nombreuses actions. Ce succès est un jalon important qui tonifie l'engagement sans faille du PS60+ en faveur de rentes qui garantissent une existence digne.

Succès des « Aînées pour le climat » devant la Cour européenne des droits de l'homme

Le PS60+ compte de nombreuses [aînées actives dans la lutte contre le changement climatique](#). La décision du Conseil fédéral du 28 août de ne pas appliquer l'arrêt rendu le 9 avril 2024 par [la Cour européenne des droits de l'homme](#) à Strasbourg concernant le recours des « Aînées pour le climat » est un signal choquant. En critiquant l'arrêt de la CEDH, qui condamne la Suisse pour son inaction en matière de climat, le Conseil fédéral montre qu'il est plus intéressé par la défense des lobbyistes des énergies fossiles que par la protection de la population et la prise des mesures nécessaires pour protéger la santé, comme le prescrit la Constitution. Il est en effet évident que les périodes de canicule provoquées par le changement climatique touchent particulièrement les personnes âgées. Au lieu de se soustraire à ses responsabilités, le Conseil fédéral devrait agir beaucoup plus rapidement en matière de protection du climat.

Augmentation du nombre de membres du PS60+

Le nombre de membres a de nouveau augmenté en 2024 : à la fin 2024, le PS60+ comptait environ 3519 membres. C'est réjouissant. Dans chaque « newsletter » envoyée à tous les membres du PS âgés de plus de 60 ans, nous attirons l'attention sur l'adhésion au PS60+ à l'aide d'un [formulaire d'inscription](#).

Conférence des membres du 1er juin 2024 à Berne

Des revenus décents, des rentes de retraite et des prestations sociales doivent permettre de mener une vie digne. Lors de sa [Conférence des membres](#), le PS60+ a appelé à lutter contre la pauvreté croissante en Suisse. Dans des résolutions correspondantes, il a été demandé un salaire minimum national de 4500 francs, l'automatisation de l'octroi des prestations sociales en fonction des besoins et un rejet clair du projet de réforme des caisses de pension du 22 septembre.

Après une discussion entre les membres présents et Mattea Meyer, coprésidente du PS Suisse, sur la [lutte contre la pauvreté](#) comme priorité du programme du PS, Laura Brechbühler, responsable des questions politiques dans les cantons chez [Caritas Suisse](#) a cité des chiffres impressionnants sur la pauvreté en Suisse. Ainsi, 15,6 % de la population suisse, soit 1,35 million de personnes, dont 275 000 enfants, sont touchés ou menacés par la pauvreté. Près d'un cinquième de la population suisse vit dans un ménage qui n'est pas en mesure de payer une facture imprévue de 2500 francs.

Alessandro Pelizzari, directeur de la Haute école de travail social et de santé publique Lausanne ([HETSL](#)), s'est adressé aux membres du PS60+ pour évoquer les chiffres, les causes et les réponses au phénomène de la pauvreté et de la précarité. La transformation actuelle du monde du travail comporte notamment un risque de précarité des conditions de vie. Les possibilités offertes par les nouveaux modèles de travail « flexibles » s'accompagnent d'un risque de précarité. C'est pourquoi le PS60+ a demandé, dans sa résolution « [Des revenus décents pour éviter la pauvreté](#) » un salaire minimum national de 4500 francs pour tous et de 5000 francs pour les personnes ayant une qualification professionnelle. En outre, le PS60+ lance l'action nationale « [Accès automatique aux prestations sociales](#) » avec des interventions dans les parlements cantonaux afin de faciliter l'accès des personnes concernées aux prestations complémentaires, à la réduction des primes, aux allocations familiales, aux rentes transitoires, etc. Une chose est claire : des revenus décents, des rentes de retraite et des revenus sociaux doivent permettre de mener une vie digne et être adaptés en permanence à l'inflation et aux gains de productivité.

Aperçu des résolutions adoptées par le PS60+ le 1^{er} juin 2024

[Accès automatique aux prestations sociales](#)

[Pour des rentes décentes : NON à LPP21](#)

[Des revenus décents pour éviter la pauvreté !](#)

[Vieillir, l'autre misère des immigrés.es](#)

Conférence d'automne

Lors de la [Conférence d'automne](#) 2024, qui s'est tenue le 28 septembre à Olten, le PS60+ a réuni plus de 100 personnes pour échanger sur la participation politique à l'ère numérique. Conclusion : le PS doit également défendre ses valeurs fondamentales face aux possibilités et aux dangers de la transformation numérique. Parmi celles-ci figurent l'accès et la capacité de tous les groupes de population à participer aux processus démocratiques de formation de l'opinion et de prise de décision.

Après le discours de bienvenue du maire d'Olten, [Thomas Marbet](#), la conseillère aux États jurassienne [Mathilde Crevoisier Crelier](#) a évoqué le cheminement vers l'autodétermination du plus jeune canton suisse. La successeure de la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider au Conseil des États a clairement montré comment ce processus avait renforcé le débat démocratique dans le canton du Jura.

La numérisation a des répercussions sur la communication politique. Pour perdurer, la démocratie doit évoluer avec la société et impliquer la population dans le débat sur la manière dont elle peut être numérisée.

La numérisation n'est manifestement pas seulement une question d'outils et d'instruments, mais elle se répand également avec ses idées et ses valeurs. Quel est son impact sur le débat démocratique ? L'intelligence artificielle générative (IA) est-elle un risque ou une chance pour la participation démocratique ?

[Jean-Daniel Strub](#) a poursuivi la réflexion. Éthicien, notamment dans le domaine de la numérisation, et coprésident du PS du canton de Zurich, il a soulevé des questions sur les possibilités et les limites de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) en politique. [Min Li Marti](#) a complété l'expertise de Jean-Daniel Strub. La conseillère nationale zurichoise et éditrice a souligné que l'information relative à la participation politique est un service public, car une défaillance du marché dans le domaine des médias met en danger la démocratie. C'est pourquoi le PS doit s'opposer tant à [l'initiative SSR](#) qu'au contre-projet du Conseil fédéral.

Après le repas, l'intérêt était palpable dans la salle, riche en impulsions passionnantes. Les participant-es ont discuté autour des tables des besoins humains que l'IA peut couvrir et des problèmes posés par la numérisation et l'IA. Au cours du débat commun, l'une des questions centrales de la numérisation s'est cristallisée : que font mieux les humains que l'IA ? En outre, l'automatisation croissante et les gains de production qui en découlent entraînent une demande de réduction du temps de travail.

[Cliquez ici pour accéder au résumé des résultats des discussions.](#)

Coprésidence et Comité directeur

Outre la Coprésidence, le Comité directeur comprenait Ruth Schmid (AG), présidente du groupe de travail « Santé », Hansjürg Rohner (AG), coprésident du groupe de travail « Politique sociale », Heinz Gilomen (FR) et Ursula Blaser (ZH). Ruth Schmid a transmis la présidence du GT « Santé » à Ursula Blaser à titre intérimaire à l'automne et n'est plus membre du Comité directeur depuis lors. Suite au décès soudain de Hansjürg Rohner, Inge Schädler (ZH) représente le GT « Politique sociale » au sein du Comité directeur depuis l'automne 2024.

Après de nombreuses années d'engagement au sein du PS60+, Heinz Gilomen a décidé de quitter le Comité directeur à la fin de la législature.

La Coprésidence et les membres du Comité directeur ont représenté le PS60+ avec compétence et engagement lors de diverses manifestations cantonales et événements politiques.

La Coprésidence participe au Conseil de parti par le dépôt de motions et par des votes et est active lors des Congrès du parti par des prises de position.

Les élections pour le renouvellement des organes du PS60+ auront lieu en 2025. La Coprésidence se représentera pour un nouveau mandat.

Les candidatures pour les différentes fonctions au sein du PS60+ figurent sur le site web de la [conférence des membres](#).

Assemblée des délégué.es

Les délégués se sont réunis trois fois à Berne l'année dernière, les [26 janvier](#), [18 avril](#) et [12 décembre](#).

2024 a été une année riche en votations sur le plan social et environnemental : 13^e rente AVS, réduction des primes, réforme de la LPP, loi sur l'électricité, biodiversité. Les délégué.es ont examiné en détail tous les objets soumis au vote. [Gabriela Medici](#) et [Pierre-Yves Maillard](#) étaient les invité.es à l'AD du 26 janvier.

Ils ont examiné la prise de [position du PS Suisse sur la lutte contre la pauvreté](#) et défini des mesures concrètes, telles que [l'automatisation de l'accès aux prestations sociales](#) en fonction des besoins. La préparation du thème prioritaire pour 2025, « [Le système de santé est un service public](#) », a également fait l'objet de discussions animées. Le contenu et la procédure ont été discutés et préparés.

[L'initiative sur l'inclusion](#) a été déposée en septembre. Lors de [l'AD du 12 décembre](#), Laurent Duvanel, président central de [Procap](#), a présenté un exposé sur le handicap, le vieillissement et la politique. Christian Brülhart, du canton de Glaris, a raconté sa vie en tant que personne concernée. Le groupe de travail « Politique sociale » s'est déclaré prêt à rédiger une prise de position selon le point de vue du PS60+ sur [le papier de position du PS Suisse sur l'inclusion](#).

Coprésidence du PS60+

Dominique Hausser et Rita Schmid

Groupe de travail « Politique sociale »

Le 3 octobre, nous avons appris avec tristesse le décès de notre coprésident Hansjörg Rohner, victime d'une crise cardiaque inattendue.

Hansjörg était un membre actif de notre groupe de travail, qui nous représentait dignement au sein du Comité directeur du PS60+. Il était toujours bien informé sur les questions importantes liées à la vieillesse, pour lesquelles il s'engageait aussi sur le plan cantonal.

Merci beaucoup, cher Hansjörg, nous garderons un souvenir reconnaissant de toi.

Nous nous sommes réunis cinq fois à Berne, où nous avons à nouveau travaillé intensivement, conformément au programme annuel, sur des questions relatives à la « prévoyance vieillesse équitable », à la pauvreté et aux réponses à diverses consultations.

- En vue de la votation sur la 13^e rente AVS, nous avons activement distribué des tracts, participé à des manifestations dans la rue et nous nous sommes réjouis du résultat positif du scrutin.

Dans notre lettre au Conseil fédéral concernant les [rentes de veuves et de veufs](#), nous avons dénoncé le scandale que représente sa décision. Après avoir été critiqué pour l'inégalité de traitement des veuves bénéficiant d'une rente, le Conseil fédéral a décidé de détériorer les rentes des veuves afin de garantir l'égalité.

[L'initiative sur les retraites](#) des Jeunes Libéraux-radicaux a également été un sujet brûlant pour nous. Nous nous opposons fermement à un relèvement de l'âge de référence, car l'AVS n'est pas en danger.

- Le 3 septembre, nous avons organisé la rencontre sur le sujet de l'avenir de la prévoyance vieillesse avec la [Jeunesse socialiste](#), le [PS queer](#) et les [Femmes socialistes](#). Ces dernières n'ont malheureusement pas pu participer. L'objectif de cette rencontre était de parvenir à un consensus de base : nous demandons une rente de base minimale de 5'000 francs pour tous provenant des 1^{er} et 2^e piliers et, à plus long terme, une fusion partielle des deux piliers.
- La lutte contre la pauvreté a toujours été un thème important pour notre groupe de travail. Avec le slogan « [Des revenus décents pour éviter la pauvreté](#) », nous avons rédigé une résolution à l'attention de la [Conférence des membres](#) du 1^{er} juin, qui a été adoptée à l'unanimité.
- Lors de la réunion du 24 juin, nous avons accueilli Christiane Aeschmann comme nouvelle « jeune » membre du PS60+. Elle a immédiatement accepté de prendre la relève de Hansjörg pour la rédaction du procès-verbal. Un grand merci à elle. Comme membre de [Procap](#), Christiane apportera également une contribution précieuse dans le cadre de l'initiative pour l'inclusion.
- Après dix ans d'activité sans dédommagement des frais, il a été décidé d'organiser une sortie en dehors de l'ordre du jour toujours très chargé. Celle-ci nous a conduits à La Chaux-de-Fonds au [Musée de la civilisation de l'Islam](#). Cette journée a été l'occasion de mieux se connaître personnellement.

- Notre groupe de travail a également rencontré Anna Storz de la [Commission thématique « Justice sociale et santé »](#) afin d'harmoniser les textes relatifs aux différentes consultations dans le but de parvenir à une position commune.

La sous-commission « Rentes sûres » a adopté un plan en dix points à l'intention de la Commission thématique. Malheureusement, ce travail a été suspendu. Nous demandons instamment que cette question importante soit reprise en 2025.

Nous restons convaincus que l'AVS doit être conçue de manière que le recours aux prestations complémentaires ne soit pas nécessaire. À cet égard, il serait judicieux d'intégrer le 2^e pilier dans le 1^{er} pilier. Et pour renforcer l'AVS, les bénéfices des entreprises doivent être soumis à l'AVS.

*Pour le groupe de travail « Politique sociale »
Inge Schädler*

Groupe de travail « Santé »

Membres

Le groupe de travail « Santé » est formé de sept membres au 31.12.2024 :

- Ruth Schmid, présidente du GT, membre du Comité directeur du 03.07.2019 au 31.12.2024
- Marie-France Anex
- Ursula Blaser-Bysäth, présidente par intérim du 01.01.2025
- Ursula Imhof
- Dorothée Kipfer
- Susanne Leutenegger Oberholzer
- Peter Mathis

Séances

Deux séances du groupe de travail ont eu lieu à Berne. Cependant, des contacts réguliers ont été maintenus par messagerie électronique et par téléphone.

Dominique Hausser et Ruth Schmid ont rencontré Laurence Fehlmann Rielle le 26 février au Palais fédéral, puis à nouveau elle et Valérie Piller Carrard le 3 juin afin de discuter de la suite de la procédure visant à réglementer au niveau fédéral le financement du soutien (première des quatre revendications politiques formulées dans le papier de position « [Nous prenons parti pour des soins et du soutien de qualité pour les personnes âgées](#) »

Thèmes

La mission du groupe de travail consiste à se pencher sur des thèmes actuels de politique de santé et à prendre position. Cet objectif n'a pas changé en 2024.

Le papier de position « [Nous prenons parti pour des soins et du soutien de qualité pour les personnes âgées](#) » élaboré par le groupe de travail a continué de servir de référence pour le traitement des thèmes prioritaires.

Lors des réunions avec les parlementaires, la principale revendication concernant l'élaboration d'une loi-cadre fédérale sur le financement du soutien a été abordée. Des stratégies pour la mise en œuvre de cette revendication ont été discutées. Ces contacts sont importants, même si aucun résultat concret n'a encore été obtenu.

La mise en œuvre de l'initiative « [pour des soins infirmiers forts](#) », acceptée par le peuple, est une autre revendication du papier de position. Le groupe de travail « Santé » a rédigé une réponse à la consultation sur les propositions de mise en œuvre de la deuxième étape en mettant l'accent sur les conditions de travail.

Le groupe de travail « Santé » exigeait clairement qu'il ne faille en aucun cas renoncer à une dotation de personnel adaptée aux besoins ni à un financement approprié pour les prestations de soins et de soutien.

Dans la « Newsletter » de novembre 2023, le thème prioritaire du PS60+ pour 2025 a été lancé : « [Prestations de santé, prestations de soins : un service public](#) ».

Dominique Hausser a rédigé un document de base à ce sujet qui a été discuté lors du GT du 29 octobre. Le processus du projet a été présenté lors de [l'AD du 12 décembre](#).

Perspectives

Le processus du projet a été présenté lors de l'AD du 12 décembre. Dans un premier temps, un groupe de projet sera constitué afin de définir des thèmes prioritaires et de formuler des questions à l'intention des groupes cantonaux du PS60+. Les réponses serviront de base au travail ultérieur du groupe de projet.

L'objectif de cette forme de collaboration est de tenir compte de manière étayée des systèmes de soins de santé et de soutien organisés de manière très différente tant au niveau cantonal que communal.

*Présidence du groupe de travail « Santé »
Ruth Schmid*

Réseau international

PS60+ est Membre de la European Senior Organisation ([ESO](#)) du [PSE](#) (Parti des socialistes européens).

[ESO à Rom en mars 2024](#) pour le Congrès électoral PES

ESO a présenté son « ESO Memorandum for the 2024 EP elections ». L'objectif était de souligner le rôle d'ESO en tant qu'« Observer organisation » des PES, en vue d'une adhésion en tant qu'« Sectorial organisation of the PES », comme pour « PES Women » et YES « Young European Socialists ».

Assemblée générale et séminaire de l'[ESO-PES](#) General Assembly (GA), Blankenberge BE, 4 et 5 novembre 2024

Le procès-verbal de la dernière AG du 28.08.2024 a été adopté. Les personnes habituellement présentes étaient là, toutefois de nombreux membres étaient excusés ou absents :

Jos Bertrand BE, Jan Kavan CZ, Anthony DeGiovanni MT, Frieda Ardies BE, Györgyi Neméthné Jankovics HU, Marianne de Mestral CH, Carlo Lepori CH, Philippe et Martine Martin BE, Marie Jeanne Zander DE, Hilde Hawliceck AT.

Le président Jos Bertrand a rendu compte de ses contacts avec le [PES](#) Anthony DeGiovanni a été confirmé dans sa fonction de vice-président de l'AGE.

Après une longue discussion sur le nombre de membres du comité (Board) et leur soutien financier, il est décidé qu'Anthony rédigera un règlement sur le remboursement des frais. Les élections du Comité directeur sont reportées, car l'Espagne a présenté une candidate supplémentaire et le candidat de la Belgique s'est retiré à la dernière minute.

Il a été décidé de publier une « newsletter » électronique. Philippe en assume la responsabilité.

Afin de mieux faire connaître les organisations membres entre elles, un « webinaire » de présentation sera organisé. Il est important que les organisations membres travaillent mieux, restent en contact avec les députés socialistes au Parlement européen et participent à l'Assemblée générale de l'ESO.

Présentation du programme de travail 2025 :

- Premier pilier : « Old is not out », en pleine reconnaissance des personnes âgées en tant que citoyens à part entière dans l'esprit de solidarité entre les générations.
- Deuxième pilier : accès aux droits fondamentaux (par exemple, à long terme, assurance européenne de soins).
- Troisième pilier : environnement et communauté adaptés aux personnes âgées (par exemple, numérisation, accessibilité, villes « 10 minutes », etc.).

Séminaire de l'ESO

Vers un programme pluriannuel sur le vieillissement et sur une politique européenne des seniors.

- Participation politique des seniors (un agenda pour la solidarité entre les générations).

- Accès des seniors à leurs droits (Agence des droits fondamentaux à Vienne – Réseau de délégués ou de médiateurs pour les droits des seniors) – Convention des Nations unies sur les droits des seniors.
- Soins (accord européen sur les soins et garantie européenne en matière de soins) et santé. Programme européen pour les professionnels de soins (politique européenne de l'emploi).
- Revenus et rentes de retraite adéquats et fin de la carrière professionnelle/économie des seniors.
- Exclusion numérique et exclusion des services (services publics, banques), directives sur les services, directives sur les services d'intérêt général.
- Cadre de vie adapté aux personnes âgées (règles pour les fonds structurels pour la rénovation des centres urbains et ruraux / Conditions de logement adaptées).
- Non-discrimination (directives horizontales) et programme d'action pour la solidarité entre les générations et contre la discrimination fondée sur l'âge.

Rapport sur l'Assemblée générale de l'ESO à Vienne en mai 2025

Lors de l'assemblée des organisations membres à Vienne, l'ESO a discuté de la mise à jour de son programme pluriannuel 2024-2029 et a pu visiter l'Agence des droits fondamentaux de l'UE. Les droits des seniors et la lutte contre l'âgisme (discrimination liée à l'âge) sont importants pour l'ESO. ESO a également commémoré les 80 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale avec un « Manifeste pour la démocratie, les droits de l'homme et le rejet du fascisme en Europe, en Russie et aux États-Unis d'Amérique ».

Carlo Lepori, délégué du PS60+ à l'ESO